



## Emily O'Reilly réélue Médiatrice européenne

Communiqué de presse n° 25/2014 - 16/12/2014

La Médiatrice européenne, **Emily O'Reilly**, a été réélue par le Parlement européen par 569 votes sur les 678 votes des députés. Son mandat sera de cinq ans.

Emily O'Reilly a déclaré: "Je suis ravie d'avoir été réélue Médiatrice européenne et je remercie le Parlement européen pour ce large soutien parmi tous les partis. Le travail entamé en octobre 2013 visant à transformer mes objectifs stratégiques en réalité afin d'améliorer la qualité de l'administration de l'Union européenne au profit de tous les Européens, continue.

Malheureusement l'UE n'a pas encore atteint les hauts niveaux de légitimité qu'attendent d'elle de nombreux Européens. C'est principalement un défi politique mais aussi un défi pour l'administration de l'UE. Celle-ci a déjà atteint un très haut niveau mais doit devenir 'un exemple d'excellence' en matière d'éthique, de transparence, de responsabilité et d'efficacité. Mon rôle est de travailler avec les institutions et agences afin de les aider à rendre cela possible.

La Commission européenne a pris un nouveau départ positif, et je suis confiante que nous pourrons réaliser de réels progrès ensemble, dans les cinq années à venir."

### La nouvelle stratégie "Cap sur 2019"

La Médiatrice européenne s'attachera maintenant à mettre en œuvre sa nouvelle stratégie "Cap sur 2019" dont les objectifs clés sont d'assurer la pertinence, d'augmenter la visibilité et d'avoir un impact plus grand.



Durant l'année qui vient de s'écouler, elle a déjà commencé à utiliser davantage les pouvoirs que lui confère son mandat de médiateur en lançant des enquêtes stratégiques sur des sujets d'intérêt public. Elle a ouvert des enquêtes concernant la transparence des négociations en cours avec les États-Unis sur le *Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement* (TTIP en anglais), qui ont déjà porté des fruits. Le Conseil et la Commission ont, entretemps, tous deux amélioré l'accès à des documents clés sur le TTIP.

Elle a aussi ouvert d'autres enquêtes liées à la transparence en matière de lobbying, par exemple sur la manière dont la Commission gère des conflits d'intérêts potentiels lorsque des hauts fonctionnaires européens quittent leur poste pour travailler dans le secteur privé. Une autre enquête stratégique concerne la transparence et la composition des groupes d'experts de la Commission.

Vous trouverez un message vidéo d'Emily O'Reilly et plus d'informations ici:

<http://www.ombudsman.europa.eu/fr/resources/otherdocument.faces/fr/58567/html.bookmark>